CAP (Menuisier aluminium-verre)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capmenuisieralu.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP MAV

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique (UG1)

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-MENU-EP1 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Présenter et situer le document EMC (1 question) **Page 3**

2. Construire une argumentation civique (2 questions) **Page 4**

3. Prendre du recul et échanger (2 questions) **Page 5**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet associé **(PDF) :** https://capmenuisieralu.fr/assets/annales/cap-menuisier-aluminium-verre/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Menuisier aluminium-verre) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Présenter et situer le document EMC

Le candidat présente le document EMC préparé dans son dossier parmi les six documents requis pour l'épreuve. Il le rattache au thème « Droits, libertés et responsabilité » et le met en relation avec l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Identification, source et lien avec le thème

Question 1.1. Présentez la nature, l'auteur ou la source, la date et l'idée principale de votre document. Expliquez en quoi il se rattache au thème « Droits, libertés et responsabilité » et établissez un lien précis avec l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Présentez les informations de votre document préparé : « C'est un [nature du document] de [auteur ou source], daté de [date]. Il montre que [idée principale]. » Expliquez ensuite son lien avec les droits, les libertés ou les responsabilités. Pour établir un lien précis, indiquez que l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789, protège la libre communication des opinions, tout en prévoyant que chacun réponde des abus de cette liberté dans les cas fixés par la loi. Vous pouvez rapprocher ce principe de la situation : critiquer une décision est différent d'insulter une personne en raison de son origine.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Document : [nature], [auteur ou source], [date], [idée principale]. L'article 11 protège la liberté d'expression et encadre les abus prévus par la loi.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Construire une argumentation civique

Dans un groupe de discussion en ligne lié à une équipe de travail, un message critique une décision collective et une réponse insulte un membre en visant son origine. Le candidat distingue ces propos et argumente en mobilisant les principes et valeurs de la République concernés.

Liberté d'expression, respect d'autrui et responsabilité

Question 2.1. Expliquez pourquoi la liberté d'expression est essentielle dans une société démocratique. Montrez que son exercice implique aussi des responsabilités et que toute parole ne peut pas être justifiée par cette liberté.

La liberté d'expression permet de débattre, de critiquer les décisions et de participer aux choix collectifs : elle est indispensable à la démocratie. Dans le groupe, chacun peut donc exprimer son désaccord et en expliquer les raisons sans attaquer les personnes.

L'article 11 de la Déclaration de 1789 protège la libre communication des opinions, mais prévoit que chacun répond des abus définis par la loi. Une insulte visant l'origine d'un collègue peut constituer une injure discriminatoire : elle porte atteinte à sa dignité et contredit l'égalité. La liberté d'expression ne justifie donc pas toute parole.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La critique d'une décision est légitime ; la liberté d'expression ne justifie pas une insulte visant l'origine d'une personne.

Question 2.2. Proposez une réaction concrète et proportionnée face à l'insulte publiée dans le groupe de discussion. Justifiez votre proposition en mobilisant au moins deux principes ou valeurs de la République parmi la liberté, l'égalité, la fraternité, la dignité de la personne et le respect de la loi.

1. Répondre calmement que l'insulte visant l'origine d'un collègue est inacceptable, sans insulter en retour.
2. Exprimer son soutien à la personne visée et rappeler que le désaccord doit porter sur la décision, non sur son origine.
3. Signaler le message au responsable du groupe ou à l'encadrant. Si nécessaire, conserver une trace pour expliquer les faits.

Cette réaction cherche à faire cesser l'atteinte sans aggraver le conflit. Elle défend l'égalité et la dignité de la personne, et manifeste la fraternité par le soutien apporté au collègue. Le signalement permet aussi de faire respecter les règles du groupe et la loi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Répondre sans insulter, soutenir la personne visée et signaler le message au responsable du groupe.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Prendre du recul et échanger

Lors de l'échange avec l'examinateur, le candidat s'appuie sur la situation du groupe de discussion et sur son document préparé. Il distingue les faits des opinions et jugements, puis explique comment participer de façon responsable à un échange en ligne.

Jugement argumenté et engagement responsable

Question 3.1. Indiquez quels éléments de la situation sont des faits et quels éléments relèvent d'une opinion ou d'un jugement. Expliquez pourquoi cette distinction aide à se forger un avis réfléchi.

Faits rapportés : une personne publie un message critiquant une décision collective, une autre l'insulte en visant son origine, et des collègues hésitent à intervenir. La publication et les réactions décrites sont des faits de la situation. En revanche, critiquer la décision exprime une opinion. Dire que l'insulte est inacceptable est un jugement de valeur, fondé sur le respect et l'égalité. Distinguer ces éléments aide à vérifier ce qui s'est passé, à ne pas confondre opinion et fait, puis à construire un avis argumenté plutôt qu'à réagir sans recul.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La publication et les réactions sont des faits rapportés ; la critique exprime une opinion. Les distinguer aide à former un jugement argumenté et réfléchi.

Question 3.2. Présentez une manière responsable de participer à un échange en ligne lorsque des propos portent atteinte à une personne. Expliquez comment cette action peut contribuer à une société démocratique respectueuse de sa diversité.

1. Répondre calmement dans le groupe, sans insulter à son tour, et rappeler que critiquer une décision est légitime, mais viser une personne en raison de son origine porte atteinte à sa dignité et contredit l'égalité.
2. Soutenir la personne visée et, si nécessaire, signaler le message à un responsable ou à la modération. Garder une preuve sans rediffuser l'insulte.

Cette réaction protège la personne et favorise un débat où chacun peut s'exprimer sans être attaqué pour son origine. Elle fait vivre l'égalité et la fraternité, dans le respect des personnes et de la loi.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Répondre calmement, soutenir la personne visée et signaler l'insulte si nécessaire : défendre sa dignité et l'égalité tout en préservant un échange démocratique respectueux.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve générale UG1 du CAP Menuisier aluminium-verre, Édition 2026, porte le code 26-CAP-MENU-EP1. Le sujet indique 2 heures et le coefficient 3; les consignes précisent un oral de 15 minutes, dont 5 minutes de préparation. Autour des droits, libertés et responsabilités en ligne, il évalue la présentation d'un document EMC, l'argumentation civique et le jugement réfléchi.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'article 11 de la Déclaration de 1789 garantit la libre communication des pensées et des opinions, sous réserve des abus prévus par la loi.
- La liberté d'expression nourrit le débat démocratique, mais implique des responsabilités et ne justifie pas toute parole.
- Une insulte visant l'origine d'une personne met en jeu l'égalité, la dignité et le respect de la loi.
- Distinguer les faits, les opinions et les jugements de valeur aide à construire un avis réfléchi.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez la nature, la source ou l'auteur, la date et l'idée principale du document EMC.
- Reliez explicitement le document au thème et à l'article 11 de la Déclaration de 1789.
- Distinguez la critique d'une décision collective de l'insulte visant une personne en raison de son origine.
- Proposez une réaction concrète et proportionnée, justifiée par au moins deux principes ou valeurs républicains.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment expliquer la limite de la liberté d'expression dans cette situation ?

La liberté d'expression protège le droit de critiquer une décision collective et de défendre une opinion. Elle n'exonère pas de répondre des abus prévus par la loi et ne justifie pas une insulte visant une personne en raison de son origine.

Q : Comment distinguer un fait d'une opinion ou d'un jugement ?

Un fait décrit un élément vérifiable, comme la publication d'un message. Une opinion exprime un point de vue et un jugement de valeur évalue une situation ou un comportement. Distinguer ces éléments permet d'examiner les informations avant de se forger un avis.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et comment est organisée la préparation ?

La page de présentation indique une durée de 2 heures. Les consignes précisent que l'oral dure 15 minutes, dont 5 minutes de préparation. L'échange porte sur la présentation du document EMC, l'argumentation civique et le recul critique.

Q : Quelles sont les attentes pour justifier une réaction à l'insulte ?

La réaction doit être concrète et proportionnée à la situation. La consigne demande de la justifier en mobilisant au moins deux valeurs ou principes parmi la liberté, l'égalité, la fraternité, la dignité de la personne et le respect de la loi.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capmenuisieralu.fr/assets/annales/cap-menuisier-aluminium-verre/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Menuisier aluminium-verre) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP (Menuisier aluminium-verre) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.